

Doc. 11154
23 janvier 2007

L'environnement et les énergies renouvelables

Proposition de recommandation
présentée par M. Scheer et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les sources d'énergie conventionnelles, fondées sur la transformation de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz) ou d'uranium, créent de nombreux problèmes environnementaux, ainsi que d'autres « externalités » politiques et économiques, telles que la dépendance de plus en plus forte à l'égard des sources d'énergie conventionnelles, la vulnérabilité des pays importateurs et les risques accrus d'une augmentation des prix des combustibles.

Les combustibles fossiles contribuent massivement au réchauffement progressif de la planète par le biais de l'effet de serre, dû au gaz carbonique que leur combustion libère dans l'atmosphère, qui se trouve ainsi polluée.

L'énergie nucléaire peut être considérée comme le moyen de satisfaire des besoins énergétiques en constante augmentation, mais à condition de trouver une solution fiable à très long terme pour gérer les déchets radioactifs et garantir un fonctionnement des centrales nucléaires qui soit sûr à 100 % ; or, malheureusement, cela est impossible.

Les sources d'énergie conventionnelles provoquent deux formes de pollution de l'environnement : une forme permanente, due à la production, lors de la combustion, de gaz à effet de serre et de particules fines, qui sont libérés dans l'atmosphère ; et une forme accidentelle, liée au risque de catastrophes majeures (marées noires, fuites d'oléoducs, émissions radioactives).

L'Assemblée estime que le temps est venu pour la société d'étudier sérieusement le véritable potentiel des énergies renouvelables ; l'objectif est d'utiliser les flux inépuisables d'énergie naturelle (soleil, vent, eau, matière végétale), ce qui a beaucoup moins d'effets négatifs sur l'environnement.

Seuls environ 20 % de l'électricité consommée dans le monde sont produits à partir des énergies renouvelables, et plus de 90 % de l'électricité ainsi produite proviennent de centrales hydroélectriques. L'énergie issue de la biomasse représente environ 5,5 %, l'énergie géothermique, 1,5 %, et l'énergie éolienne, 0,05 %.

Il y a donc des raisons profondes et impérieuses de développer rapidement l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire, énergie éolienne, énergie issue de la biomasse, biocarburants et énergie géothermique) dans les années et les décennies qui viennent, particulièrement en ces temps de crise énergétique.

En conséquence, l'Assemblée recommande que le Comité des Ministres appelle les Etats membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour développer rapidement l'utilisation des énergies renouvelables en vue de préserver l'environnement, en Europe et à l'échelle de la planète, en s'appuyant sur les politiques les plus probantes et les plus prometteuses.

Signé (voir au verso)

Signé¹:

Hermann SCHEER, Allemagne, SOC
Vicenç ALAY FERRER, Andorre, SOC
Abdülkadir ATEŞ, Turquie, SOC
John AUSTIN, Royaume-Uni, SOC
Doris BARNETT, Allemagne, SOC
Jaume BARTUMEU CASSANY, Andorre, SOC
Osman COŞKUNOĞLU, Turquie, SOC
Anna ČURDOVÁ, République tchèque, SOC
Maria DAMANAKI, Grèce, SOC
Bill ETHERINGTON, Royaume-Uni, SOC
Jürgen HERRMANN, Allemagne, PPE/DC
Morgan JOHANSSON, Suède, SOC
Alan MEALE, Royaume-Uni, SOC
Majda POTRATA, Slovénie, SOC
Marlene RUPPRECHT, Allemagne, SOC
Ladislav SKOPAL, République tchèque, SOC
Christoph STRÄSSER, Allemagne, SOC
Zoltán SZABÓ, Hongrie, SOC
Rudi VIS, Royaume-Uni, SOC
Konstantinos VRETTOS, Grèce, SOC
Wolfgang WODARG, Allemagne, SOC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe